



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE TENUE EN DATE DU 22 JUIN 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société COSUMAR, s'est réunie le lundi 22 juin 2026 à 11 heures, en présentiel au siège social et par visioconférence.

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, se soldant par un bénéfice net comptable de 694.683.454,26 DH.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de COSUMAR a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées et a décidé de distribuer un dividende ordinaire de 9,00 DH par action et un dividende exceptionnel de 1 DH par action, soit un dividende total de 10 DH par action dont le paiement interviendra à partir du 31 juillet 2026.

Les états de synthèse sociaux et consolidés de COSUMAR arrêtés au 31 décembre 2025 et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée, n'ont subi aucun changement.

Les résultats de vote sont disponibles sur le site internet de la société www.cosumar.ma, conformément aux dispositions du 4^{ème} alinéa de l'article 136 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

À PROPOS DE COSUMAR

COSUMAR est l'opérateur sucrier historique au Maroc depuis 1929. Présent dans 5 régions agricoles ainsi qu'à Casablanca, COSUMAR a la responsabilité de l'approvisionnement en sucre du marché marocain. Modèle d'Agrégateur agricole récompensé par la FAO, le Groupe est également reconnu comme l'un des Pionniers de la RSE au Maroc.

Pour toutes informations, contactez nous à l'adresse :
comfi@cosumar.ma ou www.cosumar.ma



8, rue El Mouatamid Ibnou Abbad,
BP. 3098 - 20 300 Casablanca - Maroc
Tél. : +212 529 02 83 00
Fax : +212 522 24 10 71
S.A. au capital de 944.871.430 dirhams
R.C. Casablanca 30037 - Patente 30701380
T.V.A. 616051 - C.N.S.S. 1928003
I.C.E Casablanca 001555060000024